

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 11 OCTOBRE 2021 A 18H30

Présents à la séance : 25

L'An Deux Mil Vingt et Un, **le 11 OCTOBRE A 18H30**

*Extrait affiché le :
12 octobre 2021*

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2021

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, Mme TRIQUET Nadia,
M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël,
Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint,
M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme PIANT Noëlle,
Mme RAIZNER Stéphanie, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine,
Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice,
M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M.KIZILDAG Murat,
Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole,
Mme SCHILLINGER Stella, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et
conseillers municipaux.

Objet : Convention avec l'association
« Le Club Entreprise de la Porte
des Vosges ».

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane à M. COLIN Joël
Mme ELI Emilie à Mme COÏS Magali

Absents excusés :

Mme DEL MASTRO Marie-Claire
M. BURGER Emmanuel

N° 74/2021

Secrétaire de séance : M. PIERRAT-LABOLLE Julien.

Sur proposition de Madame Maria FERREIRA-PIERRAT, Adjointe Déléguée, le Conseil Municipal
présent et représenté accepte unanimement de mettre à disposition gracieusement du Club Entreprise de
la Porte des Vosges le local communal sis au 1^{er} étage du 1, rue Georges Clemenceau et autorise Monsieur
le Maire à signer la convention s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,